

La Jordanie

Amman, Jerash, Petra, Wadi Rum, Mer Morte

7 jours/ 6 nuits

Du 22 au 28 Octobre 2026



Des paysages calmes et magnifiques du Wadi Rum à la capitale grouillante et urbaine d'Amman, des ruines majestueuses des civilisations passées de Pétra à la splendeur intemporelle de la mer Morte. La Jordanie est une destination unique avec ses sites mystérieux et majestueux.

Jour 1 – Jeudi 22 Octobre 2026 | Tunis – Amman

- ✓ RDV à l'aéroport de Tunis Carthage à 10h45 et enregistrement vers Amman.
- ✓ Embarquement sur le vol RJ 552 à 13h45 destination de Amman
- ✓ Arrivée à l'aéroport de Amman à 19h35, accueil et transfert.
- ✓ Nuit à l'hôtel.

* Diner Libre.

Jour 2 – Vendredi 23 Octobre 2026 | Amman – Jerash – Amman

- ✓ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ✓ Départ pour Jerash, célèbre pour ses remarquables vestiges romains. Une visite guidée vous plongera dans l'histoire antique, entre rues à colonnades, temples et théâtres
- ✓ Dans l'après-midi, retour vers Amman pour la visite de la capitale moderne de Jordanie. Visite de la citadelle et de son musée archéologique et folklorique. Visite du Souk et temps libre.
- ✓ Diner et nuit à l'hôtel.

* Déjeuner et diner libre.

Jour 3 – Samedi 24 Octobre 2026 | Amman – Wadi Rum

- ✓ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ✓ Route vers Wadi Rum, le plus vaste désert de Jordanie, surnommé "le désert de Lawrence d'Arabie". Ce désert est un lieu magnifique de formations de grès et de sable rouge.
- ✓ Excursion en 4x4 (2 heures) à travers dunes,
- ✓ Diner et nuit sous tente panoramique.

* Déjeuner libre.

Jour 4 – Dimanche 25 Octobre 2026 | Wadi Rum – Pétra



ACTIVE TRAVEL

Votre voyage devient un conte de fée..!

- ✓ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ✓ Après le petit déjeuner, départ vers la merveilleuse cité de Petra, l'un des plus grands trésors archéologiques de la planète et le point d'orgue d'un voyage en Jordanie.
- ✓ Visite complète de la mythique cité nabatéenne de Pétra. Traversée du Siq, gorge étroite bordée de hautes falaises, pour arriver à la fameuse Khazneh (le Trésor), révélée dans le film Indiana Jones et la Dernière Croisade.
- ✓ Check-in et nuit à l'hôtel.
* Déjeuner et diner libre.

Jour 5 – Lundi 26 Octobre 2026 | Pétra – Mer Morte

- ✓ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ✓ Route vers la mer morte et installation à votre hôtel.
- ✓ Temps libre pour vous reposer et vivre l'expérience unique de baignade dans la mer Morte.
- ✓ Nuit à l'hôtel
* Déjeuner et diner libre.

Jour 6 – Mardi 27 Octobre 2026 | Mer Morte

- ✓ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ✓ Profitez de la Mer Morte et de flotter dans ses eaux.
- ✓ Testez le bain de boue de la Mer Morte aux propriétés minérales reconnues pour la peau. Les bienfaits de l'eau salée de la Mer Morte ont été découverts l'époque d'Hérode le Grand il y a plus de 2000 ans... Temps libre pour baignade et découverte des magnifiques récifs coralliens.
- ✓ Nuit à l'hôtel
* Déjeuner et diner libre

Jour 7 – Mercredi 28 Octobre 2026 | Amman – Tunis

- ✓ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ✓ Retour à Amman et transfert à l'aéroport international Queen Alia pour le vol retour.
* Déjeuner et diner libre

(Fin de notre programme)

Hotels du circuit :

VILLES	BATEAU	NUITS
Amman	InterContinental Hotel Amman 5* (ou similaire)	2
Petra	Mövenpick Petra Resort 5* (ou similaire)	1
Wadi Rum	Mazayen Rum Luxury Camp 4* (ou similaire)	1
Mer Morte	Dead Sea Marriott Resort 5* (ou similaire)	2

TARIF par personne en chambre double
Valable à partir de 2 participants : 5850 Tnd
(Paiement selon la réglementation en vigueur)

2850Tnd supplément occupation chambre individuelle.

Nos prix comprennent :

- Billet d'avion Tunis-Amman-Tunis avec la compagnie Royal Air Jordanie en Classe éco.
- Visa d'entrée gratuit.



ACTIVE TRAVEL

Votre voyage devient un conte de fée..!

- Assistance à l'arrivée et au départ.
- Frais d'entrée aux sites mentionnés.
- Guide privé Arabophone et francophone accompagnant le groupe pendant tout le programme.
- Transport dans des bus touristiques confort selon l'itinéraire indiqué avec eau gratuite à bord.
- Logement avec petit déjeuner dans une chambre DBL, 06 nuits dans les hôtels mentionnés.
- Excursion 4x4 de 2h à Wadi Rum
- Les frais des Taxes touristiques

Le forfait de base ne comprend pas :

- Timbre de voyage
- Déjeuners et dîners (sauf 1 dîner inclus à Wadi Rum)
- Dépenses à caractère personnel
- Les pourboires aux guides, chauffeurs
- Les assurances Voyages, annulation, assistance, rapatriement et bagages.

Les conditions de paiement :

- 2 925 TND à la confirmation au plus tard le 22/07/2026 avec copie du passeport
- 1 460 TND au plus tard le 22/08/2026
- 1 465 TND au plus tard le 22/09/2026

Conditions de remboursement :

En cas d'annulation les montants suivants seront retenus :

- Jusqu'au 21/07/2026 : 850 TND
- Du 22/07/2026 au 21/08/2026 : 2 400 TND
- Du 22/08/2026 au 21/09/2026 : 4 700 TND
- A partir du 22/09/2026 : 5 800 TND

Remarques importantes :

- **Attention ! A La Mer Morte : évitez tout contact de l'eau avec la bouche, le nez ou les yeux. De même la moindre plaie ou coupure se fera immédiatement sentir. Si malgré tout cela arrive, il faut immédiatement rincer les yeux à l'eau douce : il ne faut pas se baigner plus de 15 minutes et se rincer immédiatement sous la douche.**

Conditions Générales de Vente Voyage – ACTIVE TRAVEL

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre **ACTIVE TRAVEL**, ci-après dénommée *l'Agence*, et toute personne procédant à une réservation de voyage, ci-après dénommée *le Client*.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant toute réservation et les accepter sans réserve.

1. Réservation et paiement

- La réservation devient ferme dès le versement de l'acompte indiqué dans le devis et/ou le programme.
- Le solde doit être réglé selon les délais précisés. Tout retard de paiement peut entraîner l'annulation automatique de la réservation, sans remboursement de l'acompte.
- Les tarifs sont établis sur la base d'un nombre minimum de participants et d'un taux de change défini dans le programme. Toute variation du taux de change ou un nombre de participants inférieur au minimum requis peut entraîner un réajustement tarifaire.

2. Annulation et modifications par le Client

- Toute annulation doit être communiquée exclusivement par email à l'adresse suivante : support@activetravel.com.tn. La date de réception dans la boîte email de l'Agence fera foi.



- Toute modification ou annulation après validation du dossier peut entraîner des frais supplémentaires.
- En cas d'annulation de la participation d'un voyageur partageant une chambre double, le supplément pour chambre individuelle sera à la charge du voyageur ayant annulé.
- Les conditions précises d'annulation ainsi que les frais applicables sont indiquées dans le programme et/ou le devis spécifique.

3. Modifications du programme

- Pour des motifs indépendants de la volonté de l'Agence ou de ses partenaires (conditions météorologiques, fermetures de sites, décisions administratives, etc.), l'ordre des visites ou des activités peut être modifié sans altérer, dans la mesure du possible, la qualité globale du voyage.
- Les distances, durées et photographies mentionnées dans le programme sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un engagement contractuel.

4. Retards ou annulations de vols

- En cas de retard, de modification ou d'annulation de vol imputable à la compagnie aérienne, entraînant un décalage de l'arrivée du client et la perte de nuits d'hôtel, d'excursions ou d'activités prévues, ACTIVE TRAVEL ne pourra en aucun cas être tenue responsable.
- L'Agence pourra toutefois assister le Client dans ses démarches auprès de la compagnie aérienne afin de solliciter une compensation ou un remboursement, sans que cela ne constitue une obligation ou une responsabilité de sa part.
- Le choix des sièges d'avion (hublot, couloir, sièges côte à côte, première rangée, etc.) n'est pas garanti. Un effort sera fait pour satisfaire les demandes, toutefois la réservation des sièges est généralement payante auprès de la majorité des compagnies aériennes.
- La responsabilité des bagages (perte, retard ou dommage) incombe exclusivement à la compagnie aérienne, conformément à la réglementation en vigueur.

5. **Santé et Capacités Physiques** L'Agence attire l'attention du Client sur le fait que certains itinéraires nécessitent une bonne condition physique. Le Client s'engage à 1) vérifier le niveau de difficulté auprès de nos conseillers avant de valider son dossier. 2) Déclarer par écrit tout handicap ou pathologie pouvant nécessiter une assistance particulière ou compromettre sa participation à certaines activités. L'Agence ne pourra être tenue responsable en cas de difficultés rencontrées par le Client si les informations sur son état de santé n'ont pas été communiquées préalablement.

6. Hébergement

- Les catégories d'hôtels mentionnées correspondent aux normes locales du pays visité.
- Les heures de check-in et de check-out sont fixées par les établissements hôteliers et doivent être respectées par le Client.
- Les chambres doivent être libérées avant l'heure de check-out fixée par l'hôtel.
- La perte d'une clé ou d'une carte magnétique peut entraîner une pénalité facturée par l'hôtel, à la charge du client.
- Les demandes spéciales (grand lit, chambre spécifique, étage, etc.) sont formulées à titre de souhait. L'Agence fera de son mieux pour les satisfaire, sans toutefois pouvoir les garantir.

7. Comportement et discipline

- Le Client s'engage à respecter le programme, le guide, l'accompagnateur et l'ensemble du groupe.
- En cas de retard du Client lors d'un départ d'excursion ou d'un transfert, l'accompagnateur est autorisé à poursuivre le programme sans attendre.
- Le Client retardataire devra rejoindre le groupe par ses propres moyens et à ses propres frais.

8. Santé et assurance

- L'assurance voyage est obligatoire et relève de la responsabilité exclusive du Client (garanties, pays couverts, durée de validité, etc.).
- En cas de maladie ou d'accident durant le voyage, l'accompagnateur/Assistant orientera le Client vers une structure médicale locale appropriée.
- Tous les frais médicaux, d'hospitalisation ou de rapatriement sont à la charge du Client et/ou de sa compagnie d'assurance.
- En cas d'hospitalisation, l'accompagnateur du groupe n'est pas tenu de rester auprès du Client. Si nécessaire, un accompagnement local pourra être mis en place aux frais du Client.

9. Documents et effets personnels

- Le Client est responsable de la conservation de ses documents de voyage et effets personnels (passeport, billets, argent, objets de valeur, etc.).
- En cas de perte de passeport, le Client devra effectuer, à ses frais, les démarches nécessaires pour l'obtention d'un laissez-passer ou d'un nouveau document de voyage.
- L'accompagnateur doit poursuivre le programme avec le groupe et n'est pas tenu de rester pour assister le Client dans ses démarches administratives.
- Toute assistance spécifique demandée (communications, déplacements, accompagnement particulier, etc.) pourra entraîner des frais supplémentaires à la charge du Client.

10. Validité du passeport

- Le Client est responsable de la validité de son passeport (date d'expiration, nombre de pages vierges requises pour les visas et tampons).



ACTIVE TRAVEL

Votre voyage devient un conte de fée..!

- L'Agence décline toute responsabilité en cas de refus d'embarquement, de transit ou d'entrée sur le territoire en raison d'un passeport non conforme.
- Il appartient au Client de vérifier la conformité de son passeport aux exigences du pays visité avant le départ.

11. Visa

- Pour les voyages nécessitant un visa, le Client est responsable de l'obtention de tous les visas requis pour entrer dans le ou les pays de destination.
- L'Agence peut assister le Client dans certaines démarches de visa, sans toutefois garantir l'obtention du visa.
- Certains visas (notamment pour l'espace Schengen, les États-Unis ou d'autres destinations spécifiques) ne sont pas pris en charge par l'Agence.
- En cas d'absence de visa, de refus de visa ou de refus d'entrée sur le territoire, l'Agence ne pourra être tenue responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.

12. Force majeure

- ACTIVE TRAVEL ne pourra être tenue responsable des conséquences résultant d'événements de force majeure ou de circonstances exceptionnelles et inévitables, tels que catastrophes naturelles, grèves, conflits armés, troubles politiques, décisions administratives ou sanitaires, épidémies, pandémies, ou toute autre situation indépendante de sa volonté. L'Agence pourra toutefois assister le Client dans ses démarches auprès de la compagnie aérienne, hôtels et autres prestataires afin de solliciter une compensation ou un remboursement, sans que cela ne constitue une obligation ou une responsabilité de sa part.